



APEM

Association de parents
d'élèves du Morbihan

En adhérant à notre association de parents d'élèves du Morbihan vous serez informé(e)s de ce qui se passe au sein du collège, vous serez soutenu(e)s, écouté(e)s et vous pourrez, si vous le désirez, participer à la vie du collège et de l'association.

Depuis début 2018, l'APEM propose à ses adhérents, l'accès, pour leurs enfants, à des cours de soutien scolaire dans certaines matières et la participation à des séances de prise de parole en public.

Enfin, une réunion d'information sur votre rôle de parent d'élève aura lieu mi-septembre. Vous en serez informé(e)s par email.

Pour toute information n'hésitez pas à nous adresser une demande par mail :
contact@asso-parents-eleves-morbihan.org
ou appeler au 06 80 60 83 54
www.asso-parents-eleves-morbihan.org

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion des activités de l'association. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données enregistrées sont celles liées au formulaire d'adhésion et aux informations que vous avez librement fournies. Elles sont destinées aux membres du bureau.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, modifiée, et au "règlement général sur la protection des données" (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, à la présidente de l'APEM. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex ou sur www.cnil.fr



APEM

Association de parents
d'élèves du Morbihan

BULLETIN D'ADHÉSION

Année scolaire 2019-2020

Adhésion à l'association, 5 € par famille (chèque ou espèces)

Nom et prénom responsable légal 1 : _____

Nom et prénom responsable légal 2 : _____

Tel : _____ Mobile : _____

Email en majuscule : _____

Adresse : _____

1^{er} enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

2^{ème} enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

3^{ème} enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____

Date et signature :



APEM

Association de parents
d'élèves du Morbihan

En adhérant à l'APEM je souhaite :

- Être informé(e) de la vie du collège, avoir une écoute et une aide et un intermédiaire auprès du chef d'établissement,
- Être délégué(e) de parents d'élèves au conseil de classe de mon enfant,
- Être délégué(e) de parents d'élèves au conseil d'une autre classe,
- Être élu(e) au conseil d'administration du collège et/ou d'une commission spécialisée (*commission hygiène et sécurité, conseil de discipline...*),
- Recevoir les informations sur les cours de soutien (*maths, langues, prise de parole en public...*),
- Participer aux activités de l'association (bureau, bénévolat...),
- Recevoir gratuitement le workbook d'anglais.

Vous pouvez déposer le bulletin d'adhésion et le règlement de **5€**
(*chèque à l'ordre de l'APEM*)

- dans la boîte de l'association à l'accueil du collège, ou
- adresse postale : 22, rue Denis Papin- Zone de Kerniol - 56000 Vannes

✂ (à nous retourner, complété)



APEM

Association de parents
d'élèves du Morbihan

Depuis le 11 mai, le Collectif des parents MOTIVÉS du collège Saint-Exupéry a rejoint l'Association de parents d'élèves du Morbihan (APEM) qui regroupe les parents d'élèves du lycée Charles de Gaulle et de Lesage.

Les parents Motivés ont voté pour rejoindre L'APEM qui est une association indépendante de tout parti politique, syndicats ou groupes de pression et de toute confession, ses membres s'interdisant en son sein toute discussion politique, religieuse ou syndicale.

L'APEM a pour objectif de maintenir et renforcer les liens étroits entretenus depuis de nombreuses années auprès de l'ensemble de la communauté éducative pour être l'interlocuteur privilégié des parents.

Rejoignez-nous pour :

- être parent délégué aux conseils de classe ou être représenté(e) par un autre parent de l'association,
- représenter ou être représenté(e) au conseil d'administration de l'établissement et aux commissions du collège,
- être aidé(e) dans la médiation élève(s)-professeur(s),
- faire bénéficier à votre enfant de cours d'aide et de soutien scolaire collectifs,
- participer aux activités de l'association.

(partie à conserver)